L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 3 JUIN 1887. 60me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 3 JUIN 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

La situation en France.

C'était à la fin de 1864, au moment des élections générales. On était en pleine guerre aux Etats-Unis. La lutte —une lutte fratricide, atroce—durait depuis trois grandes années, et l'on était anxieux d'en finir. Lincoln se présentait, une seconde fois, comme candidat à la Présidence, et pour soutenir sa réélection, le principal argument de ses partisans reposait sur l'apologue de leur candidat : "Quand une voiture est engagée au milieu d'une rivière, qu'elle traverse à grand'peine, ce n'est pas le moment de dételer, de changer de chevaux".

Lincoln avait raison, et, comme presque toujours, il faisait preuve d'un immense bon sens, d'un rare patriotisme. Son mot s'applique admirablement à la France. La guerre entre elle et l'Allemagne n'est pas positivement entamée, mais on peut affirmer qu'elle est virtuellement déclarée ; tout le monde convient qu'elle est inévitable. Il se fait, dans la République, de formidables préparatifs. Depuis dix-huit mois, surtout, le pays est debout, s'exerçant, sans relâche et perfectionnant sans cesse, ses armements. Un homme était à la tête de l'œuvre, il lui avait donné une toute puissante impulsion ; ce n'était pas le moment de le changer. Les Etats-Unis l'ont compris, en 1864 ; le peuple français vient de montrer le même bon sens, en demandant que l'on conservât le général Boulanger au ministère de la guerre. Le gouvernement a cru devoir agir contrairement aux sentiments des citoyens ; nous le regrettons pour lui ; puisse-t-il n'avoir pas à s'en repentir.

Avec son infatigable activité, le général Boulanger inspirait la confiance à la France, et imposait le respect à l'Allemagne. En sera-t-il de même de son successeur ? Nous le souhaitons sans trop l'espérer. Il n'y a pas d'hommes indispensables, disent froidement les indifférents ; nous admirons leur placidité, mais il nous est difficile de la partager. Il est possible que la guerre soit retardée par l'éloignement du général ; mais la dignité de la France aura, probablement, beaucoup à en souffrir. Nous nous rappelons une parole significative prononcée, à St. Pétersbourg, par le général Ignatieff, à propos des attaques de M. de Bismarck contre l'ancien ministre de la guerre : "En faisant attaquer à outrance le général Boulanger, le chancelier est convaincu d'un succès. Plusieurs fois déjà, vous avez cédé quand il manifestait un désir."

Cette prédiction vient de s'accomplir ; reste à savoir si la France s'en accommodera. Il est vrai que M. de Bismarck a presque réussi, une fois ou deux, à détourner l'attention de la République de l'Alsace-Lorraine, en la lançant dans des expéditions lointaines, mais la ruse est, aujourd'hui, découverte. Le pays ne veut plus laisser éparpiller ses troupes. On cherche, en vain, un nouveau dérivatif, on ne le trouve pas. Le personnage qui aurait, dit-on, consenti à faire la croix sur l'Alsace-Lorraine n'est, suivant nous, exposé à ce que ses compatriotes fassent, à leur tour, la croix sur lui, et nous ne croyons pas à l'avenir d'un Cabinet qui voudrait doubler le sien. Il ne faut jamais perdre de vue, oublier ou bismarquer avec elle la fierté nationale, surtout quand elle a été soumise à d'aussi cruelles épreuves que celles de 1870.

Nous sommes un peu de l'avis d'un des plus fins diplomates de l'Europe, qui, il n'y a pas six mois, écrivait : "La France a deux grandes choses à redouter—la Commune et le Ferrysme." Cela est vrai. Nous lui connaissons un troisième ennemi intérieur, qui, si elle n'y prend garde, lui sera fatale—nous voulons parler du parlementarisme à outrance auquel elle est en proie ; qui produit tant d'instabilité dans sa politique et, principalement, dans ses différents ministères. La Chambre en est arrivée à jouer au jeu des cabinets, comme à la Bourse, on joue à la hausse et à la baisse, ne vendant que pour acheter, n'achetant que pour vendre. On ne voit surgir que des Cabinets provisoires dont on annonce la chûte, avant qu'ils soient installés. Parmi les chefs de partis, c'est à qui n'en sera pas membre, parce que l'on veut se réserver pour une meilleure occasion. Une semblable situation est déplorable. On s'est tellement habitué à voir tomber les ministères les uns sur les autres, que le rédacteur en chef d'un grand journal de Paris—un publiciste sensé, dont la modération tranche sur les idées émises par les hommes de son parti—écrivait ingénument, à propos de l'ancien ministre de la guerre : "Est-ce que nous sommes condamnés à un ministère Boulanger "perpétuel" ! Or, le général Boulanger est resté, en tout, dix-sept mois à la tête de son département, où il avait un travail de géant à accomplir ; où, malgré un zèle inouï, une incomparable énergie, il n'avait pas encore réussi à l'achever. Dix-sept mois de ministère ! C'est presque une usurpation pour messieurs les parlementaires. On n'a pas, aux Etats-Unis, fait autant de bruit autour de Grant, quand, entraîné par une injustinable ambition, il a tenté de briser une tradition vénérée par les Américains et brigué une troisième Présidence.

Nous savons bien que l'on invoque le principe de la responsabilité ministérielle, qui doit, prétend-on, sauver toutes les situations et servir de bouclier au pouvoir exécutif. Cela est bon en théorie ; dans la pratique, il n'en a jamais été ainsi. Est-ce que la chûte de M. de Polignac a sauvé Charles X ? Ils sont tombés tous deux ensemble. Est-ce que la chûte de M. Guizot a empêché de s'écrouler le trône de Louis Philippe ? Tous deux ont été emportés par la même tourmente populaire. Est-ce que la chûte des Palikao et des Lebœuf a prolongé d'un jour, l'Empire ? Il avait disparu avant eux.

Mais, dira-t-on, ces choses-là étaient possibles sous la monarchie ; il n'en peut être de même sous la République. Qu'on se rappelle ce qui vient de se passer. Pour la première fois depuis dix-sept ans, le gouvernement s'est trouvé en conflit avec le sentiment populaire. Qu'a fait le peuple ? il a laissé de côté les ministres et est allé droit au but. Il n'y a eu qu'un commencement d'émeute, mais celle-ci ne s'est pas trompée de chemin ; elle a, tout d'abord et sans hésiter, crié : à l'Elysée ! c'est-à-dire à la source même du pouvoir exécutif, non à ses instruments. N'avons-nous pas entendu, en même temps, M. Rochefort—le trop fameux Rochefort—s'en prendre directement, dans son journal, à M. Grévy et demander au Président de confier l'Elysée à des mains moins débiles ? Cela n'est pas sérieux, prétendra-t-on. Cela n'en indique pas moins que le peuple et ses représentants rejettent toujours la responsabilité sur qui de droit et ne s'arrêtent pas aux fictions parlementaires. Les faits récents prouvent, clairement, que, sous la République comme sous la monarchie, la responsabilité ministérielle n'est qu'un mythe ; qu'il est temps de changer un système qui ne fait aucun bien au régime nouveau et lui occasionne mille tracas.

La conversion n'est pas encore faite dans l'opinion publique, nous le reconnaissons ; il faudra des années à cette dernière pour se délivrer des traditions du passé, mais beaucoup de bons esprits y travaillent en France, et, depuis près de deux ans, plus d'un journal bat en brèche l'ultra-parlementarisme, cause de tant d'embarras et de chûtes ministérielles. Espérons que l'idée fera rapidement son chemin ; il y va du salut d'un ordre de choses qui est éminemment sympathique à tout ami de la France, à tout bon Américain.

Les maladies et la mort souvent s'introduisent dans une maison alors que l'on pourrait les en éloigner en ayant la précaution de toujours posséder chez soi cet excellent conservateur de la santé, le Hostetter's Stomach Bitters. Il est surtout urgent de l'avoir là où sont des enfants, car les progrès des maladies dont sont généralement atteints ces derniers sont rapides, et il est plus facile d'en triompher quand les maladies sont à leur début que quand elles ont eu quelque durée. Le fonctionnement irrégulier des intestins, l'indigestion, un état bilieux sont fréquents dans les familles. Les enfants vivant dans des régions où règne la fièvre des marais sont plus exposés aux fièvres en frisson que les adultes, et les ravages chez eux sont plus graves. Le Hostetter's Stomach Bitters est surtout désirable dans les localités où il ne réside aucun médecin.

Quoique Geo. Andrews, de Lowell, eût la moitie du corps couvert d'ulcères salt rheum il fut néanmoins guéri par la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 28 mai :

Notre localité est abondamment pourvue de légumes. Les fermiers de nos environs sont des hommes d'affaires ; ils savent ce qui rapporte et ils s'empressent de le cultiver. Cela les fait vivre, pendant les longs mois d'été.

—A Crowley, a été définitivement organisée l'Association du Homestead, d'Acadie. Le bureau est formé et les directeurs sont élus. Le siége de la Société est Crowley ; le capital, de $250,000. Plus de 200 actions sont déjà prises. La Société fait de rapides progrès.

—Sur le Bayou Indien, les récoltes poussent fort bien. Le temps est chaud et le terrain sec.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 28 mai :

La récolte des pommes de terre tire à sa fin. Le rendement a été assez bon ; l'article s'est bien vendu. Somme toute, nos fermiers sont satisfaits. On expédie, en ce moment, les derniers barils du tubercule. Les oignons se vendent un prix très modéré, mais la récolte est belle. C'est maintenant le moment de sauver la graine ; toutes les maisons de nos habitants sont, à l'heure qu'il est, décorées de guirlandes de ces ombellifères.

—Sur toutes nos petites habitations, on travaille activement aux secondes cultures, celles du riz, du maïs, des fèves et des patates douces. Tous ceux que la crevasse de M. E. Knobloch avait inondés, ont semé leurs champs et espèrent, si la température les sert, faire une bonne récolte. Quant à la grande culture, jamais elle n'a offert une plus belle apparence. Les champs de cannes sont magnifiques et pleins de promesses. On ne croit pas que nulle part on ait à se plaindre ; tous, au contraire, se félicitent de la perspective qui s'ouvre devant eux. Le temps les sert à souhait ; la chaleur est venue et nous avons, assez souvent, des pluies bienfaisantes.

—Le bayou baisse ; plusieurs riziers craignent de ne pouvoir, si la baisse continue, irriguer leurs rizières—ce qui n'empêche pas qu'à certains endroits, et par le fait de dalles mal construites, le chemin public est inondé, sur un parcours assez considérable, au grand ennui des voyageurs.

L'*Advocate*, Houma, paroisse Terrebonne, du 28 mai :

Nous donnons ici **un petit tableau des** récoltes sur le Bayou Black :

Sur Crescent, à MM. Berger frères, il y a 165 acres de plant, et 125 de souches de première année, 20 de seconde année, 250 de maïs, 25 d'avoine.

Sur Argyle, à M. Aleck McCollam, il y a 85 acres de plant, 85 de souches de première année, 100 de maïs.

Sur Belle Farm, à M. T. F. Brooks, il y a 160 acres de plant, 150 de souches de première année, 40 de seconde année, 20 de maïs.

Sur Concorde, au Col. Wm Minor, il y a 50 acres de plant, 40 de souches de première année, 20 de seconde année, 100 de maïs, 3 d'avoine.

Sur Roseland, à M. Ed. Nalle, il y a 65 acres de plant, 65 de souches de première année, 60 de maïs.

Sur Laurel Farm, à M. Alph. Bonvillain, il y a 100 acres de plant, 80 de souches de première année, 110 de maïs.

Sur Waterproof, à MM. Berger frères, il y a 115 acres de plant, 100 de souches de première année, 100 de maïs.

Sur Flora, à M. L. Lacassagne, il y a 70 acres de plant, 70 de souches de première année, 10 de seconde année, 250 de maïs.

Sur Goat Field Farm, à MM. Hatch, il y a 25 acres de coton, 50 de maïs, 8 de riz sur Ardoyne, il y a 200 acres de plant, 200 de souches, 300 de maïs.

Sur Ellendale, à MM. McCollam frères, il y a 192 acres de plant, 174 de souches de première année, 228 de maïs.

Sur Crescent Farm, à M. Wm A. Shaffer, il y a 300 acres de plant, 220 de souches de première année, 80 de seconde année, 250 de maïs, 35 d'avoine, 40 de pois.

Sur Holly Wood, à M. H. C. Minor, il y a 200 acres de plant, 135 de souches de première année, 65 de seconde année, 150 de maïs.

Sur Southdown, à M. H. C. Minor, il y a 300 acres de plant, 150 de souches de première année, 90 de seconde année, 200 de maïs.

Sur Monte Callo, à M. François Leblanc, il y a 38 acres de plant, 22 de souches de première année, 15 de seconde année, 65 de maïs.

Sur Rebecca, à M. Pierce Butler, il y a 180 acres de plant, 140 de souches de première année, 125 de maïs.

Sur Magnolia, au capt J. J. Shaffer, il y a 300 acres de plant, 200 de souches de première année, 65 de seconde année, 225 de maïs, 20 d'avoine.

—La manufacture de conserves et de glace, établie par M. John A. Hubbard, sera prête à fonctionner le 1er septembre.

La *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 28 mai :

Nous avons la perspective d'une abondante récolte de maïs dans toute la paroisse.

Le coton et la canne sont aussi en très bon état.

Le *Meridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 28 mai :

Le temps continue à être chaud et sec, mais tout nous indique que nous aurons, bientôt, des pluies. Une bonne ondée nous ferait beaucoup de bien.

—Nos récoltes sont fort belles, pour le moment. Si elles tiennent leurs promesses, nous n'aurons qu'à nous applaudir de la situation.

—Plusieurs voiliers étaient dans notre port, hier ; ils étaient chargés de bois de charpente et de bardeaux. Ils venaient de Calcasieu ; ils y retourneront avec un chargement de maïs.

—Nos autorités ont beaucoup à faire dans nos rues. Il est à espérer qu'elles vont se mettre à l'œuvre et nous donneront des chemins de premier ordre.

—Le gouverneur McEnery a nommé MM. Henry Putnam, L. Eldredge et Lastie Broussard, délégués pour représenter notre paroisse à la Convention d'Etat des Fermiers, laquelle doit avoir lieu à Atlanta, Georgie, le mardi, 16 août.

—Marié, à l'Eglise Catholique, par le Rév. P. Simon, le Dr Robert J. Young à Mlle Olive Broussard, en présence d'une grande affluence d'amis et de connaissances.

L'*Observer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 28 mai :

La sécheresse continue et le fleuve baisse rapidement. Les planteurs semblent découragés, attendu qu'il est difficile à leur riz de croître et de mûrir sans eau. L'usage des pompes coûte trop cher ; les planteurs n'ont pas les moyens d'en faire la dépense. Si le Mississippi ne hausse pas devant notre paroisse, nous éprouverons de grandes pertes. Si le fleuve reste à la hauteur actuelle, il y a possibilité d'irriguer les riziers, mais s'il baisse, seulement de plusieurs pouces, l'irrigation deviendra impraticable.

—Le riz est coté de $3 80 à $4 50 le baril ; à ce prix, il n'y a même pas d'offre. Le riz brut est très-recherché, et comme l'approvisionnement est presqu'épuisé, la hausse est forcée.

—Au Jump, la plupart des habitants ont semé une grande quantité de riz dans les terrains bas, ainsi qu'aux environs de "Cubits Gap" et de "Old Jump". Si nous recevons une bonne et douce pluie, la récolte, dans les marécages, sera superbe ; si nous étions assez malheureux pour la perdre, nous n'en sèmerions pas moins le double, l'an prochain. Le prix du riz est très élevé ; malheureusement, aucun planteur n'en a à vendre.

Le *Pilote du Têche*, Jeanerette, paroisse Ibérie, du 28 mai :

Mercredi, 25 courant, M. F. M. Welch, président du chemin de fer d'Abbeville à Jeanerette, est parti pour la Nouvelle Orléans, afin d'y solliciter des souscriptions et de se mettre en rapport avec les agents des compagnies d'immigration qui cherchent, en Louisiane, des terres pour y installer les étrangers qu'ils envoient en Amérique.

Le 27, on a envoyé tout un chargement de provisions pour les travailleurs occupés à la construction du chemin de fer ; des brouettes, des pioches. Tout est déjà arrivé ici. La rapidité avec laquelle M. Welch a fait toutes les transactions, montre que la population a eu raison de lui accorder sa confiance. Nous avons maintenant sept milles de terrassements achevés ; il n'y a plus qu'à procéder à la pose des traverses et des rails. On s'occupe de l'achat d'une locomotive, de 15 "cars" de fret et d'un "car" de passagers. Les contrats seront bientôt signés.

Le *Signal*, Rayne, paroisse Acadie, du 28 mai :

Comme nous passions, dernièrement, devant la ferme de M. Jos. Bissenberger, dans la Prairie Hayes, notre attention a été attirée sur un magnifique jardin, garni d'arbres fruitiers et, spécialement, d'énormes pommiers chargés de fruits. Les arbres sont en plein vent ; on ne leur donne aucun soin spécial. Tout cela prouve que l'on peut cultiver les fruits en grand dans notre paroisse, mais au moins, qu'on veuille en faire l'essai ! Nous avons tous les avantages du sol et du climat. Ce qu'il nous faut, c'est l'énergie et l'esprit d'entreprise. Mettons-nous donc à la besogne ; nous en obtiendrons de grands bénéfices.

La réforme électorale en Belgique.

On écrit, de Bruxelles, au *Journal des Débats* du 21 mai :

La question de la réforme électorale est reprise, en ce moment, de deux côtés à la fois. D'une part, les progressistes demandent une transformation démocratique du système électoral en vue de laquelle ils réclament la révision de l'article 47 de la Constitution, qui subordonne le droit de suffrage au payement d'un cens minimum de 42 fr. 32 c. (20 florins des Pays-Bas) ; d'autre part, le ministère catholique prépare un projet de loi ayant pour objet d'augmenter le corps électoral, sans toucher au principe du cens, en modifiant l'assiette de l'impôt. Les libéraux doctrinaires, que les progressistes dénomment ainsi à cause de l'analogie des idées politiques arrêtées de leur chef, M. Frère-Orban, avec celles de M. Guizot, ne veulent ni de l'une ni de l'autre de ces réformes. Il serait fort possible qu'ils parvinssent à empêcher la première de rallier dans le parti libéral une majorité suffisante. Mais il n'est pas douteux que leur opposition à la seconde sera impuissante.

Cette impuissance est reconnue par des libéraux très modérés, et ils craignent que, pour défendre leurs positions électorales actuelles contre leurs compétiteurs progressistes éventuels, les doctrinaires ne courent grand risque de livrer complètement la place à leurs adversaires catholiques. Ceux-ci seraient parfaitement fondés à prendre acte du dissentiment entre libéraux et de l'obligation pour le gouvernement, en présence du mouvement général de l'opinion, de faire quelque chose pour élargir l'électorat. La persistance de la scission qui, aux élections de 1884, a assuré le triomphe des catholiques, consommerait pour bien des années peut-être la ruine du parti libéral.

La nécessité d'une nouvelle tentative pour rétablir l'union entre les deux grandes fractions du parti était reconnue par beaucoup même de ceux qui, par tempérament, par principe, par dépit ou par rancune montraient jusqu'ici le moins de dispositions à la conciliation. L'insuccès des négociations ouvertes, il y a quelques mois, entre des délégués de la Ligue libérale doctrinaire et de l'Association libérale progressiste prouvait qu'il y avait plus lieu d'attendre cette conciliation de pourparlers, entre des personnes que leurs compétitions, les déceptions éprouvées, des froissements répétés, des susceptibilités ombrageuses ont constituées à l'état d'antagonisme incurable. On s'est dit que c'était en dehors de l'action exclusive de ces individualités dirigeantes, dans le concours des libéraux de toutes nuances qu'il conviendrait de chercher la solution des difficultés auxquelles on s'est heurté dans ces dernières années.

En 1846, c'est un congrès général de délégués qui a rendu l'unité au parti libéral divisé. S'appuyant sur ce précédent, des progressistes ont pris l'initiative de la convocation d'un congrès composé de députés nommés dans la proportion de un par dix mille habitants, dans des assemblées générales organisées par les Associations libérales, les Ligues capacitaires et toutes autres Sociétés libérales. La proposition a rencontré l'adhésion du plus grand nombre des libéraux, et la désignation des délégués a mis en mouvement, dans cette dernière quinzaine, toutes les forces libérales. On ne peut plus dire aujourd'hui que la province est hostile à l'idée revisionniste. Les libéraux les plus modérés, comme ceux de la province d'Anvers, par exemple, ont arrêté en vue du congrès un programme dans lequel ils qualifient "d'inique et d'absurde" le régime électoral actuel. Deux chiffres suffisent à caractériser ce régime : il n'y a que 125,000 électeurs généraux, c'est-à-dire pouvant prendre part à l'élection des représentants : 125,000 sur une population de 5 millions 650,000 habitants, soit à peine 22 0/0.

D'autre part, l'adjonction des capacités au cens, par la loi du 23 août 1883, pour les élections provinciales et communales, a fait entrer, dès la première application de la loi, 55,708 électeurs nouveaux dans le corps électoral provincial. Ce dernier chiffre est une indication du nombre considérable d'électeurs aptes à voter et présentant des garanties certaines d'instruction qui sont exclus de toute participation à la direction des affaires générales du pays.

Dans quelle mesure et par quel procédé doit être élargi le corps électoral ? Les formules présentées dans les assemblées organisées pour la désignation des délégués au congrès sont nombreuses. Ce sera au congrès à se prononcer sur le choix de celle qui sera la plus immédiatement réalisable. Sans doute le suffrage universel paraît devoir être le but final de toutes les évolutions des sociétés modernes. Mais il importe moins d'en hâter l'avènement que d'en préparer l'établissement régulier et le fonctionnement normal. A vouloir brusquer cet avènement les radicaux belges perdraient leur temps et leur peine. Ils se heurteraient à la résistance de la très grande majorité des libéraux.

L'opinion publique libérale s'est éloignée des doctrinaires, mais elle n'entend pas aller jusqu'aux radicaux ; elle veut s'arrêter aux progressistes modérés et prudents. La solution que proposent les libéraux d'Anvers consiste à admettre à l'électorat législatif les capacitaires que la loi de 1883 a adjoints au corps électoral censitaire communal et à décider que, quinze ans après l'organisation par l'Etat de l'enseignement primaire obligatoire, le droit de suffrage sera reconnu à tous les citoyens majeurs qui auront reçu une instruction primaire complète. Voilà une proposition à laquelle pourraient souscrire les radicaux. Leur intransigeance est le plus grand péril qui court le congrès et l'échec de celui-ci serait la dislocation complète du parti libéral.

Depuis la mort de Paul Bert, les adversaires de la vivisection relèvent la tête.

L'un d'eux, pérorant :

—La vivisection tant qu'on voudra, mais sur des bêtes crevées !

Le Centenaire de 1789.

Nous sommes fixés—écrit M. H. Depasse, dans la *République Française*—sur le sens de la réponse que les gouvernements de l'Europe ont faite au nôtre les invitant à participer officiellement à l'Exposition internationale de 1889. Ils ont mis en avant des raisons de circonstance, tirées de la crise industrielle et du besoin universel d'économies, pour décliner notre invitation. La vraie raison, que nous n'avons nulle envie de nous dissimuler, est qu'il leur semble inadmissible pour eux d'être représentés à la fête du Centenaire de 1789. Nous avons le droit de dire en toutes lettres, et hautement, ce qu'ils sous-entendent. Autant c'est une gloire pour la France d'avoir ouvert ces sources de vie intarissable qui ont jailli de la Révolution pour le monde entier, autant sans doute c'eût été une étrangeté et une sorte de paradoxe de voir les représentants des monarchies et des empires fêter à Paris l'apparition des grands principes.

Si la France avait été en monarchie, nul ne doute que son gouvernement eût préparé la célébration du Centenaire tout comme le fait la République. Ni roi ni empereur français n'eût été en état d'esquiver cette fête nationale. Peut-être un César quelconque y eût-il apporté plus d'affectation, de vigueur, de témérité, et un tour de main que nous n'y avons pas mis. Ce n'aurait pas été un moyen excellent de faire avaler la pilule à ses frères et cousins de l'étranger. Le paradoxe n'aurait point paru atténué, bien au contraire. Il aurait été double, paradoxe au dedans, paradoxe au dehors.

A vrai dire, l'idée d'une Exposition internationale pour célébrer le Centenaire de 1789 ne nous avait jamais paru bien juste ; elle ne s'appliquait pas réellement à son objet ; elle nous avait mis dès le premier jour,—et nous le sentions tous,—dans une situation fausse qu'on ne parvenait qu'avec des peines infinies à déguiser.

La première fois que la proposition fut faite au conseil municipal de voter la participation de la Ville à un projet d'Exposition universelle qui n'était encore que dans les limbes, je hasardai une observation : "L'Exposition universelle, l'Exposition internationale ne dépend pas seulement de nous : elle dépend aussi des autres. Une exposition internationale ne se décrète pas, mais on peut décréter une Exposition nationale." L'observation fût pas du tout goûtée de la majorité de mes collègues. M. Edouard Lockroy s'est appliqué avec beaucoup de courage, d'ingéniosité et de patriotisme à distinguer entre l'Exposition et le Centenaire. Ici sera le grand marché des nations : là, de l'autre côté de l'eau, les Français célébreront leur fête glorieuse. La réalité ne devait-elle point briser cette conception trop subtile ?

Le lieu même où s'élève le palais de l'Exposition, n'est-ce point ce champ sacré où les cent peuples de France sont venus s'embrasser, se fondre en un peuple unique, en reconnaissant désormais qu'une seule loi, une seule patrie, un seul symbole et jurant unanimement de vivre et de mourir pour sa révolution immortelle ? Essayer d'obscurcir cela, de faire prendre le change au monde, quoi ! était-ce possible ? était-ce digne de nous ? Plus d'un s'en est senti froissé, blessé en quelque sorte, et M. Lockroy tout le premier savait bien le fond de sa chimère. Ah ! sans doute, si ce Champ-de-Mars qui a vu le spectacle héroïque de la fédération des peuples de France pouvait devenir le théâtre de la fédération des peuples et des gouvernements du monde !... Mais chaque peuple se gouverne comme il l'entend. La France n'envie personne et ne méprise personne.

L'Exposition internationale peut recevoir le caractère d'une exposition nationale, si on tient à l'ouvrir à la date fixée sans le concours des gouvernements, avec le concours des citoyens de toutes les nations qui voudront librement s'y rendre. Elle peut aussi s'ajourner d'un an sans dommage, peut-être avec profit pour son organisation meilleure et sa pleine maturité. La France veut la paix ; la paix avec tous les peuples a été une des grandes pensées de la Révolution française. Il nous convenait parfaitement en ce sens, et en ce seul sens peut-être, de donner rendez-vous à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, aux arts de tous les peuples, le jour où nous célébrerons le centenaire de la société moderne. Que cette pensée de paix soit maintenue dans toute sa force, par l'ouverture de notre Exposition à toutes les industries de l'univers, c'est en cela que nous nous montrons fidèles aux principes de 1789.

Tout ce que l'on concevait était universel en ce temps-là. La France n'avait pas une pensée qui ne fît le tour du monde, et chacune de ses pensées était pour le bonheur du monde. Ce sentiment, qui n'a encore éclaté qu'une fois dans l'histoire à ce degré, s'était répandu dans l'Europe avec la rapidité de la foudre. Qui dira jamais mieux que Michelet comment les hommes se racontaient avec des frémissements de joie, dans les cités les plus éloignées, la prise de notre Bastille !

Depuis lors toute la vie politique et sociale de l'Europe est alimentée par nos principes de 1789. Les républiques en vivent et les monarchies aussi. Il y a dans notre Révolution de 1789 quelque chose de bien plus essentiel et de plus profond que de simples formes de gouvernement. Et c'est ce qui nous permet, c'est ce qui nous commande d'être avant tout pacifiques.

Quand on a proposé au conseil municipal de Paris, qui avait voté sa part dans l'Exposition, de voter un monument du Centenaire, tous les partis se sont trouvés d'accord ; tous, Monarchistes, impérialistes, ont voté le monument en l'honneur des principes universels. Chacun savait qu'Empire, monarchie, République, rien ne peut vivre et respirer désormais que dans l'atmosphère de la Révolution française. C'est l'air respirable de l'Europe et qui vivifie même ceux qui croient s'en défendre. Si cette vérité était mieux connue, il n'y aurait plus de paradoxe à voir les gouvernements même monarchiques s'associer à la fête du Centenaire universel.

L'éducation politique qui permettrait un tel phénomène est loin d'être achevée sans doute et il y a toujours des incidents qui viennent en déranger le progrès. La République française est une originalité en Europe, un glorieux *idiotisme*, comme aurait dit le neveu de Rameau : l'état monarchique demeure le lieu commun. Si nous avons l'honneur et la force de l'originalité, nous en avons aussi les inconvénients et les périls. Mais il faut vivre à sa manière et avant tout être soi-même. C'est encore le plus sûr. Nous célébrerons le Centenaire de 1789 sans en rien déguiser, car il n'a rien que d'honorable et d'humain. Tous ceux qui viendront seront les bienvenus et nous n'aurons pas d'ironie pour les absents.

L'ÉLECTRICITÉ ET LA PÊCHE A LA LIGNE.—L'électricité, quand elle le veut, est vraiment complaisante. Un journal technique bien informé annonce qu'elle va rendre un véritable service aux pêcheurs à la ligne. Ne pêchait pas à la ligne qui voulait ; c'est si difficile, si absorbant, de surveiller pendant des journées entières le bouchon révélateur qui suit placidement le cours de l'eau. On finit par s'hypnotiser en fixant l'eau claire. L'électricité va tout changer. On pourra pêcher en faisant une partie d'échecs ou de trictrac, en lisant le dernier roman à la mode. On pourra même pêcher par nuit noire. Inutile de voir désormais ; un aveugle pêchera à la ligne.

L'invention n'exige d'ailleurs aucun effort d'imagination. Le fil de soie de la ligne renferme deux petits fils de cuivre isolés qui aboutissent d'une part au bouchon, et de l'autre au manche de la canne. On a dans le manche disposé avec une bobine d'induction une mignonne pile électrique. Le bouchon porte deux pièces métalliques en relation avec les fils ; aussitôt que le poisson exerce une traction sur le bouchon, les deux pièces métalliques viennent en contact et le courant passe. Le pêcheur ressent dans la main qui tient la canne une petite titillation. C'est le signal attendu. Le poisson mord. Mais on peut même fixer la ligne en terre et s'éloigner. On peut en effet disposer les choses de manière que le courant, chaque fois que le poisson mordra, fasse résonner une sonnerie.

Ainsi donc se trouve résolu ce problème : obliger un poisson qui vient de mordre à l'hameçon de venir annoncer lui-même qu'il est pris et de sonner même au besoin à la porte du pêcheur pour annoncer sa présence. C'est le comble de la pêche à la ligne.

Suisse.

Nous extrayons d'une lettre de Suisse, du 17 mai, le passage suivant :

"Il ne faut voir dans le vote du monopole de l'alcool à une grande majorité, ni une manifestation d'enthousiasme en faveur du principe des monopoles, qui demeure antipathique à nos instincts, ni un bel élan philanthropique contre la plaie de l'alcoolisme. Le vote du 15 mai est tout à la fois un vote d'intérêt et de résignation. La répartition, promise aux cantons, des bénéfices de l'alcool fédéral, a produit un effet magique sur une foule d'esprits d'ailleurs très peu soucieux du relèvement moral des masses ; d'autres, qui s'en soucient un peu plus, ont voté "oui" parce que voter "non" c'était en quelque sorte refuser leur appui aux autorités fédérales, depuis longtemps sollicitées de "faire quelque chose" contre l'alcoolisme. Mais ces derniers n'ont que peu d'illusions sur la moralité d'une loi qui spécule sur le vice même qu'elle prétend combattre.

La *Gazette de Lausanne* exprimait, la veille du vote, avec une netteté parfaite l'état de la majorité des esprits : "Nous " adopterons la loi sur l'alcool parce " qu'elle nous paraît constituer une in- " telligente opération financière et agri- " cole, mais voilà tout. Nous tenons à " nous séparer très nettement de ceux " qui présentent la régie fédérale comme " un instrument de moralisation. Nous " ne voulons duper personne.... On a " dit qu'il ne se boirait pas un seul verre " de *schnaps* de moins ; c'est possible, " même probable. Mais il ne s'en boira " pas davantage."

"C'est la vieille histoire du remède qu'on prend parce que, s'il ne fait pas de bien, il ne fera au moins pas de mal.

"Le krach de Soleure, dont je vous ai entretenu, aura pour résultat un nettoyage vigoureux des étables d'Augias : le peuple soleurois a voté dimanche, à la presque unanimité, la revision totale de sa Constitution, revision qu'il repoussait l'année dernière, avant d'être édifié sur les capacités dévorantes du radicalisme."

D'après le recensement officiel des votes arrêté ce matin, le monopole de l'eau-de-vie a été sanctionné, au plébiscite de dimanche dernier, par 267,255 voix contre 138,122.

Le Conseil fédéral a fixé au 10 juin la votation populaire et constitutionnelle relative aux brevets d'invention. Toute modification apportée à la Constitution entraîne nécessairement un vote populaire ; or, pour obtenir une loi fédérale protégeant la propriété industrielle, on a dû réviser l'article 64 de la Constitution, qui garantit la liberté du commerce et de l'industrie.

Le peuple a repoussé une première fois la proposition qui lui était présentée ; on a tout lieu d'admettre que, cette fois-ci, il acceptera à une grande majorité le nouvel article constitutionnel adopté par les Chambres.

LE NOM DU FRANÇAIS QUI TUA L'AMIRAL NELSON, A LA BATAILLE NAVALE DE TRAFALGAR.—La *Revue rétrospective* a découvert le nom du Français qui tua l'amiral Nelson à la bataille navale de Trafalgar ; elle a fait cette trouvaille dans les Mémoires de Robert Guillemard, sergent en retraite qui, dans cette bataille, voyait le feu pour la première fois. Guillemard, posté dans les haubans du *Redoutable*, tirait sur l'équipage du vaisseau amiral anglais le *Victory* :

"Sur l'arrière du *Victory*, dit Guillemard, était un officier couvert de décorations et n'ayant qu'un bras. D'après ce que j'avais entendu dire de Nelson, je ne doutai pas que ce fût lui. Il était entouré de plusieurs officiers auxquels il paraissait donner des ordres. A l'instant même où je l'aperçus, plusieurs marins tombèrent, auprès de lui, atteints par les boulets du *Redoutable*. Ne recevant pas l'ordre de descendre et me voyant oublié dans la hune, je crus de mon devoir de faire feu sur l'arrière du vaisseau anglais, que je voyais à découvert et de très près. J'aurais pu même ajuster les individus, mais je tirai sur les différents groupes formés par les marins et par leurs officiers.

"Tout à coup j'aperçus sur le *Victory* un grand mouvement ; l'on s'empressait autour de l'officier dans lequel j'avais cru reconnaître Nelson. Il venait de tomber, et on l'emportait recouvert d'un manteau. L'agitation qui se manifesta en ce moment me prouva que je ne m'étais pas trompé et que c'était bien l'amiral anglais. Un instant après, le *Victory* suspendit son feu ; le pont fut abandonné par tous ceux qui l'occupaient, et je présumai que la consternation causée par la chute de l'amiral était la cause de cette inaction soudaine."

Guillemard apprit, bientôt, en effet, que Nelson était mort des suites d'une blessure reçue à l'épaule et qui avait lésé la colonne vertébrale. Le moment où l'amiral fut frappé, la position de la blessure, ne laissèrent aucun doute à Guillemard : c'était bien lui qui avait abattu le vainqueur d'Aboukir.

Toto se promène avec sa maman aux Tuileries.

Apercevant un nègre du plus beau noir :

—Oh ! petite mère, que je voudrais donc être comme ce monsieur.

—Vraiment ?

—Il n'a pas la peine de se débarbouiller, lui !

Les bons effets de la Salsepareille d'Ayer, sur les personnes affaiblies sont instantanés, la guérison suit de près.

Décédée jeudi, le 2 juin, à 2 heures de l'après-midi, à l'âge de 2 mois et 13 jours, LOUISE JOSÉPHINE LONGUEFOSSE, fille de Pierre Longuefosse et de Marie Escudé. Les parents et amis de la famille sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi à 4 heures p. m. Le convoi partira de la résidence de ses parents coin Cambronne et Septième, à Carrollton.

De la part de ses parents.

Décédée hier 2 juin, à 6 1/2 heures A. M., à l'âge de 53 ans et 6 mois, Mme F. VIERLE dit TAILLEUR, native de Castelbiague, canton de Salies du Salat, Haute Garonne, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 11 heures A. M. Le corps est exposé à sa dernière résidence, coin Carrollton Avenue et 12me, d'où le convoi partira.

De la part de son mari et de son fils B. Callac.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc. Livraison à domicile. 9 nov86—1anPP

L'Union Française.

Conformément à la Constitution, l'assemblée générale, semestrielle, aura lieu DIMANCHE, 5 du courant, à la Salle de la Société. La séance sera ouverte à midi précis. Messieurs les sociétaires sont priés d'y assister.

Par ordre du Conseil de Direction,
FRANÇOIS TUJAGUE, Président.
C. A. BAUD, Secrétaire.
3 juin—3f

A LOUER—La maison à étage No 97 rue du Quartier, près Bourbon. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.
2 juin—PE

Vente à grand sacrifice.

Toute la balance du "Wholesale stock" de Dry Goods et Notions de "H. Manuel", 20 et 22 rue de Chartres, à être vendu en peu de temps bien au-dessous du prix coûtant. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront de bons "Jobs" à faire, en venant examiner le stock.

H. MANUEL.
21 mai—1m.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras Turcoma.
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux 6 oct—1an

QUARTIER GÉNÉRAL D'IMMIGRATION
—AU BUREAU DE—
La Red River Land Company of Louisiana,
102, RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLÉANS,

Notre bureau est prêt à recevoir ceux qui sont à la recherche d'une demeure en Louisiane. Nous avons maintenant de grandes terres qui sont subdivisées en petites fermes convenables pour les immigrants. Des livres en anglais, allemand et français, donnant une description des ressources de cet Etat, seront fournis, et le transport à bon marché sera donné aux colons soit par chemin de fer ou bateau.

Les propriétaires de plantations ou de terres boisées trouveront leur avantage à faire partie de la "Red River Land Company."

Cette Compagnie dont le capital est fixé d'après sa charte à Un Million Cinq Cent Mille Dollars, est sous la gérance du Conseil de Direction suivant : W. J. Behan de Zuberbier et Behan, de la Nlle Orléans ; John I. Adams, de John I. Adams & Co. de la Nlle Orléans ; J. Hassinger de la "German Gazette" Nlle Orléans ; E. K. Converse, Marchand Commissionnaire Nlle Orléans ; S. P. Walmsley de R. M. Walmsley & Co., Nlle Orléans ; A. Myer de V. & A. Myer, Facteurs de Coton, Nlle Orléans ; Geo. Nicholson & Co., propriétaires du "N. O. Picayune" ; Page M. Baker gérant du "Times Democrat", Nlle Orléans ; H. H. Baker, du T. D. et du "South Illustrated", Nlle Orléans ; John Woltz agent de propriétés foncières et d'immigration, Natchitoches ; A. E. Lemée, percepteur de terres publiques des Etats Unis Natchitoches ; H. B. Walmsley, marchand de Natchitoches ; W. H. Jack, avocat de Natchitoches ; L. Caspari, président du chemin de fer de Natchitoches.
3 juin

Je veux que vous accordiez

VOTRE PATRONAGE A NOTRE MAISON. Nous sommes pleins de bienveillance pour notre clientèle, mais

Nous terrifions nos rivaux. Voici mon nom : BAS PRIX. Qui êtes-vous ?

W. G. TEBAULT,
NOS. 37, 39 & 41 RUE ROYALE.
Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.
26 juin—tous les Dim—1 an

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré son bureau du No. 195 de la rue du Canal au No 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Ecole française et anglaise
de Chs. Caron et H. Grantham,
123 RUE ORLEANS
Ecole du jour pour garçons—Cours commercial le soir pour les grandes personnes.—Leçons particulières.—Cette institution reste ouverte tout l'été.
29 mai au 26 juin inc. le dim

G. Léaumont,
Pharmacie homéopathique,
—Au coin des rues—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 466 Nlle-Orléans.
8 août—1an

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

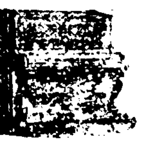

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, un grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er octobre—1an

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES Président.
A. SCHREIBER Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :
CHAS. T. DUGAZON, EDWD J. BOBET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. F. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE JR.
GUS. PITOT,
J. W. HINCKS.
24 fév—1an

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE.
279 ... RUE DECATUR ... 279
21 avril—1 an Près le Marché Français.

AVIS !
LE GRAND TIRAGE
Semi-Annuel,
CLASSE F.
—DE LA—
Loterie de l'Etat de la Louisiane,
—Aura lieu—
Le MARDI, 14 Juin 1887,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
Sous la surveillance des
Généraux G. T. BEAUREGARD et J. A. EARLY.
Il commencera à 11 heures du matin.
PREMIER LOT - $300,000,
Billet entier, $20.
Fractions, proportionnellement.
1 juin—

Dr JULES J. SARRAZIN,
DENTISTE,
No 14 RUE BARONNE.
1er juin—6 mois.

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale ; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire ; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 1 fév—1anPP

Hôtels et Sources.

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert jusqu'au 15 octobre. 1 mai—3m

PENSION PRIVÉE
Centralement située à la Baie St. Louis, tenue par Mme J. P. VILLARS.
Logement confortable, cuisine créole, service irréprochable, prix raisonnable ; s'adresser personnellement ou par lettre. Les pensionnaires y trouveront tout le confort et tout l'agrément qui se peuvent désirer. 15mai—1m

Pension à la Baie St-Louis.
Tout le monde ne s'accomode pas de la vie de pension dans une ville d'eau ; c'est à dire des embarras d'une toilette à renouveler trois ou quatre fois par jour ; il y en a qui préfèrent le calme champêtre le repos et qui cherchent avant tout l'hygiène et la récréation. Ces derniers trouveront une occasion exceptionnelle de passer agréablement leur été dans une famille particulière en s'adressant sans retard, par lettres à BAIE ST-LOUIS, bureaux de l'ABEILLE.
15 mai

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que **Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dyssenterie**, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit :

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médecine je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente.
W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO."
Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, facile, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables.
J. T. HAYES."
Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le Rév. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'Atlanta, Ga., dit : "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendues par tous les Droguistes.

Crescent Insurance Company.
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.
CAPITAL EN ARGENT . . . $400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN . . . . . Président
CHAS. H. DOLSEN . . . . . Vice-Président
CHAS. E. RICE . . . . . Secrétaire

Directeurs :
Joseph Bowling, James T. Rodd,
Geo. W. Sentell, Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger, Alfred Moulton,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
Harry L. Flash, Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss, S. C. Coulon,
Lucien Delery, Charles Newman,
Z. D. Wallace, M. Gillis,
R. F. W. Bachman, C. K. David,
Wm. Garig, A. Rosenfield,
John D. Fisher, Chas. A. Rice,
Joseph Hohn, Charles M. Whitne
D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10juil 86—1 an

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.

Premier Etat de Situation
—DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DITE—
LOUISIANA INSURANCE CO.
OF NEW ORLEANS.

Conformément aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant seize mois, c'est-à-dire depuis sa fondation du 1er septembre 1885 jusqu'au 31 décembre 1886.

Reçus.		
Primes sur les incendies	$125,127 37	
Primes sur rivières	1,338 88	
Primes sur mer	790 65	$127,256 90
A déduire		
Réassurances	1 995 01	
Réfactions et commissions	25,984 98	27,979 99
		$99,276 91
A déduire :		
Pertes payées sur les incendies	53,396 78	
Pertes payées sur les rivières	729 17	
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	21,225 12	
Réclamations passées au compte des profits et pertes	469 06	75,816 13
		$ 23,460 78
A ajouter		
Intérêt		4,120 45
		$ 27,581 23
A déduire		
Traitements, frais généraux, taxes, annonces etc., pour 16 mois		21,802 75
		$ 5,778 48
Réserve :		
Primes non acquises		$ 5,778 48

ACTIF.

Billets à recevoir, comprenant billets garantis par nantissement, billets à primes et billets-actions ces derniers étant pour 40 0/0 du capital souscrit garantis dans la clause de forfaiture par 60 0/0 payés	$151,5[illegible]6 34
Effets mobiliers : Coffre-fort, etc.	1,877 18
Comptant : En caisse, dans les banques et dans les mains d'agents	34,880 08

PASSIF.

Capital	$161,350 00
Réserve, comme il est dit plus haut, pour les pertes	21,225 12
Pour les risques non expirés	5,778 48
	$188,353 60—$188,353 60

L'état de situation qui précède est un extrait exact des livres de la Compagnie.

L. M. GEX,
Faisant fonctions de Président.
A. LESSEPS, Secrétaire.

Fait et signé par devant moi, ce vingt-sixième jour de janvier 1887.

M. T. DUCROS,
Notaire, 136 rue Gravier
30 jan—1m

AMUSEMENTS.

Première Grande Excursion.
—A LA—
Ville historique de Vicksburg ET RETOUR,
Par le Mississippi Valley Route.
—Donnée par les—
Vétérans Louisianais,
Dans le but d'assister au dévoilement du Monument qui a été érigé en l'honneur de leurs compagnons d'armes qui sont tombés au mémorable siège, durant 1862 et 1863.
Le samedi 11 juin, 1887
Billets d'aller et de retour $4, bons pour 4 jours sur n'importe quel train. Les trains partiront du dépôt, rues Poydras et Liberté à 8 heures A. M. précises. On peut se procurer des billets aux principaux magasins, et au bureau du Mississippi Valley, coin des rues Union et St-Charles, et au dépôt le matin de l'excursion.
21 mai—21.22 28 29—juin 4 au 10.

Des Tickets d'Excursions d'été
—Par le—
ILLINOIS CENTRAL R. R.,
A tous les célèbres "Summer Resorts" des Etats Unis et du Canada, seront mis en vente,
MERCREDI 1er JUIN 1887,
A très bas prix. Des wagons-lits et wagons-restaurants partiront tous les jours de la Nlle-Orléans et arriveront sans interruption ni transfert à Chicago, St Louis, Memphis et Kansas City.
Pour renseignements complets relatifs aux prix routes, brochures descriptives etc. et achat de billets, s'adresser à l'un ou l'autre des agents suivants :
Matt Kennedy, Ticket Agent Pickwick Club Building ; W. A. McKinley, Ticket Agent, Canal et Tchoupitoulas ; J. R. Lund, Ticket Agent, New Orleans Depot.
J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
WM. MURRAY, G. S. P. A.
A. H. HANSON, G. P. A. Chicago Ill.
31 mai—1 mois

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS,
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Juin 1887.
Liste de publication.

Abadie François	Gonnot Nicolas
Ancely Antoine ou Ancely	Guinthers Mme
Baily Jean Baptiste (2)	Henrion Jean Baptiste
Bachey François	Jabier Prosper
Bizières Jean	Laforgue Bertin
Bondon Pierre	Lemaire Gustave
Bondigne Pierre	Léonard arrimeur
Chartre Lucien	Loubère
Charcot Emile Nap. Aimé	Loubère Paul
Capdevielle Laborgne	Maulempa Jean
Courtade François	Matharan François Romain
Darbes Marie et Louis Dubernard	Mangin Chas Ed.
Daubons Jean Baptiste	Mangin L. Ant
Demolle-Forneret Vve	Mayounnave Pierre (3)
Dreyz ou Treize Dreyz Baptiste Nicolas Henry. Succession importante.	Meurdefain Prosper
Domas Ernest	Miller Max et Mme Miller née Dutilh
Duret Louis	Morel Jules César Alfred
Folleau Alexandre	Nicolas Arnoux
Gautier Paul	Pée Mlle Marie
Gasde Sylvain	Scollinger les époux
Gariepied Edouard	Sotty Amédée Adolphe
Gimont Dominique	Tuccanier Marie Aimé
Gondon Louis et Philippe	Teupeau
	Vergnole Michel et Mme Vergnole née Garlepied

LETTRES.

Desmarais Louis Mme	Jacquet Désiré
Delamalmaison Mme	Francès Gaston
Fourcade Antoine	Renault Alexandre
Bouguignon Félix	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1886.
Le Gérant,
P. DEPIERRE.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouvelle Importation de
NATTES DE CHINE
sans joint et de qualité extra.
Toiles cirées, Linoleums et Certifines
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Madras, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne,
TAPIS
Moquettes, Velours, Bruxelles et Ingrains, Rugs, Nattes, Tapisserie, etc., à prix réduits.
3 avril

PROCUREZ-VOUS
—LE—
Directory de la ville,
ANNÉE 1887.
5400 noms nouveaux.
25,000
Changements d'anciens noms
Ce qui rend inutile les autres directo ce qui rend aussi le nouveau indispensable aux commerçants.
LE MOYEN LE PLUS PROMPT ET LE MEILLEUR
De se procurer le Directory est de le faire demander à l'éditeur. Un avis par carte postale recevra une attention immédiate. Il n'en reste plus qu'un nombre restreint d'exemplaires en sus du nombre commandé.
L. SOARDS.
Editeur
5 Allée Commerciale, coin de la rue du Camp
10 fé—

AVIS IMPORTANT
AU PUBLIC !
Brush Electric Light and Power
COMPANY !
LUMIÈRES INCANDESCENTES !
Nous sommes maintenant prêts à recevoir des ordres pour lumières incandescentes dans les rues suivantes :
1. St Charles, Prytania et Carondelet commençant à Canal et finissant à l'Avenue de la Louisiane.
2. Rue Jackson, du fleuve à Franklin.
3. North Remparts, de Canal à Esplanade.
4. Rue Royale de Canal à Ste Anne.
5. Esplanade, du fleuve à Claiborne.
6. Magazine et Camp, de Canal à la rue Jackson.
L'éclairage incandescent sera fourni à toutes les résidences situées le long des rues ci-dessus et des rues adjacentes.
Nous vous référons pour la qualité de la lumière au "New Orleans Picayune", au "Times Democrat", au Cotton Exchange et à d'autres établissements importants.
Pour de plus amples renseignements s'adresser au bureau de la Compagnie, 38 rue Union, où l'on peut voir la lumière tous les jours de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.
S. H. BELL, Secrétaire et Trésorier.
15 mai 1m.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 2 JUIN—CLASSE No 230
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
48	67	12	16	6	78	77	57	32	36	63	3	

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature : Ce 2 juin 1887—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
D. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.